



La formation  
continue  
à l'université

La force d'un réseau national



## La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)



### Objectif

Ce dispositif permet de valider des compétences acquises (*par le biais d'expériences salariées, non salariées ou bénévoles*) en obtenant tout ou partie du diplôme correspondant.

Les candidats qui n'ont pas l'expérience suffisante pour valider l'ensemble des compétences requises pour obtenir le diplôme peuvent s'engager dans un parcours mixte (cf. «Parcours Mixte»).



### Public cible

Toute personne ayant au minimum 1 an d'expérience professionnelle et/ou extra professionnelle (équivalent temps plein)



### Calendrier

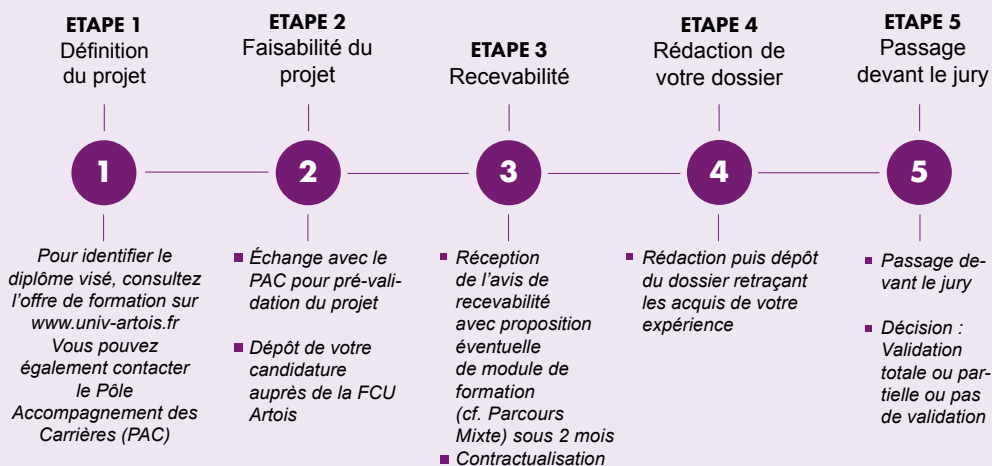
Inscription dans le dispositif tout au long de l'année sur l'ensemble des sites de l'Université d'Artois



### Réunions

2 réunions d'information par mois.  
(Consultez le site pour plus d'information)

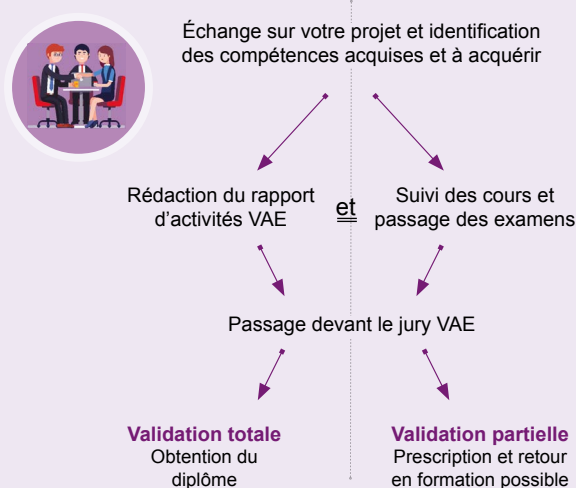
## Étapes de la VAE



## Parcours Mixte

Nous vous proposons un parcours sur mesure adapté à votre projet tout en valorisant vos expériences professionnelles. Nous déterminons les compétences que vous avez acquises et qui peuvent être validées en VAE mais également les compétences qu'il faudra acquérir via un retour en formation.

Accompagnement administratif et pédagogique



## Tarif

1700 € pour 10 heures  
d'accompagnement  
(+ 90 €/h supplémentaire)  
+ droits d'inscription à l'université

## Lieux

Accompagnement proposé sur tous  
les sites de l'université :

- Arras
- Béthune
- Douai
- Lens
- Liévin

En cas d'éloignement géographique  
ou de mobilité réduite, nous pouvons  
vous accompagner à distance

Formation accessible à tous



## Financement

Plusieurs modalités de prise en charge sont possibles :

- Le plan de développement des compétences de votre entreprise pour les salariés
- Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Renseignez-vous auprès de votre employeur et/ou l'OPCO de votre entreprise et/ou votre conseiller  
Pôle emploi.

**Nous vous accompagnons dans la recherche de la solution la plus adaptée.**

## Témoignages

### ▪ Nicolas, 42 ans. Titulaire du bac

« Après plus de 20 années de carrière orientée vers le domaine commercial, j'ai eu la volonté de m'installer à mon propre compte en créant une agence immobilière. J'ai alors appris que pour obtenir la carte de transactions délivrée par la préfecture, il fallait être détenteur d'une licence !

J'ai effectué ma VAE à l'Université d'Artois et grâce à celle-ci, j'ai non seulement pu ouvrir mon agence immobilière mais en plus, l'obtention de la licence représente une grande fierté personnelle. »

### ▪ Sophie, 36 ans. Titulaire d'une licence

« Cela fait quasiment 15 ans que je suis dans la même entreprise, dans laquelle j'ai d'ailleurs évolué mais aujourd'hui je me retrouve bloquée par mon niveau de diplôme.

Mes supérieurs m'ont clairement fait comprendre que le statut cadre ne pourra pas m'être attribué tant que je ne posséderai pas de Master, même si j'exerce aujourd'hui des fonctions de ce statut !

Je me suis alors décidée à réaliser une VAE sur un Master ; cette démarche m'a demandé beaucoup d'efforts mais ma situation professionnelle est aujourd'hui débloquée et je peux aborder l'avenir plus sereinement ! »

### ▪ Éric, 45 ans. Titulaire d'un BTS. Premier candidat issu d'un parcours mixte

« Après 18 années d'expérience dans la grande distribution, je n'avais pas la prétention de connaître tout sur tout. J'ai trouvé cette formule particulièrement intéressante et surtout véritablement adaptée à mes attentes. D'une part, la VAE me permet de faire un point sur mon parcours professionnel, d'apprendre à le décrire de façon explicite, et de faire reconnaître mes expériences professionnelles. D'autre part, le suivi de certains modules du Master 1 et 2 me donne la possibilité d'acquérir les compétences qui me faisaient défaut.

Je conseillerai le parcours mixte sans hésiter à toute personne désirant suivre ce genre de cursus et voulant l'utiliser comme tremplin pour la suite de sa carrière. »

Informations non contractuelles

### FCU Artois

Pôle Accompagnement des Carrières (PAC)  
9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS  
Tél. : 03 21 60 60 59  
Mail : vae@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr